Incidences et stratégies de gestion des conflits fonciers dans la ville de Botro, Centre de la Côte d'Ivoire

Incidents and strategies for managing land conflicts in the city of Botro, Central Côte d'Ivoire

[1]GNANKOUEN Anicet Renaud

Résumé

La forte croissance démographique ainsi que les enjeux financiers ont fait du foncier une ressource très prisée surtout en milieu urbain. La ruée vers le foncier urbain a des incidences socio-spatiales débouchant sur des conflits que les autorités s'efforcent à résorber. La ville de Botro, localité située au centre de la Côte d'Ivoire n'échappe pas à ce phénomène qui tend à se généraliser à l'échelle du pays. Cette étude vise à appréhender les incidences des conflits fonciers urbains et les stratégies de gestion à Botro. La méthodologie adoptée est axée sur une recherche documentaire, une observation directe du terrain, des entretiens auprès du Directeur de la construction et de l'urbanisme de Bouaké couvant la zone de Botro, du chef des services technique de la mairie, des notables de la cour royale de Botro et des chefs de communauté. En outre, un questionnaire a été adressé à 384 chefs de ménages repartis sur les 11 quartiers que compte la ville. Il ressort des résultats de l'étude que les conflits fonciers ont des impacts sociaux et économiques à l'échelle de la ville de Botro. Ils engendrent une dégradation des relations sociales (85 %), provoquent la destruction de biens et se présentent comme les principaux facteurs du paysage inachevé de la ville. Face à cette situation, des stratégies de résolution des conflits fonciers sont mises en place. Celles-ci s'appuient sur une synergie entre le système administratif, représenté par la commune de Botro et le système coutumier incarné par la cour royale.
Mots-clés : Botro, Conflits fonciers, Urbanisation, Incidence socio-spatiale, Gouvernance foncière.

Abstract

Strong demographic growth as well as financial challenges have made land a very popular resource, especially in urban areas. The rush for urban land has socio-spatial impacts leading to conflicts that the authorities are striving to resolve. The town of Botro, a locality located in the center of Côte d'Ivoire, is not immune to this phenomenon which tends to become widespread across the country. This study aims to understand the impacts of urban land conflicts and management strategies in Botro. The methodology adopted is based on documentary research, direct observation of the field, interviews with the Director of construction and town planning of Bouaké covering the Botro zone, the head of the technical services of the town hall, notables of the royal court of Botro and community leaders. In addition, a questionnaire was sent to 384 heads of households spread across the 11 districts of the city. The results of the study show that land conflicts have social and economic impacts on the scale of the city of Botro. They cause a deterioration of social relations (85%), cause the destruction of property and present themselves as the main factors in the unfinished landscape of the city. Faced with this situation, land conflict resolution strategies are being put in place. These are based on a synergy between the administrative system, represented by the municipality of Botro and the customary system embodied by the royal court.
Keywords: Botro, Land conflicts, Urbanization, Socio-spatial impact, Land governance.

Introduction

Le phénomène d'urbanisation de la planète constitue un événement démographique, géographique, social, culturel et politique majeur. On estime actuellement que trois habitants de la planète sur quatre vivent en milieu urbain et que deux tiers des citadins de la planète sont des habitants des pays du tiers monde (H. LERIDON, 2020, p.1).

En Côte d'Ivoire, ce phénomène est une réalité récente. En 1975, le pays avait un taux d'urbanisation de 32%. Ce taux est passé à 50,3 % en 2014 et à 52,5 % en 2021 (Ministère du plan et du développement, 2022, p. 2). Ces différentes proportions montrent que le pays connait une urbanisation extrêmement accélérée. L'urbanisation a favorisé le développement de nombreuses villes : Abidjan, Bouaké et Yamoussoukro sont des illustres exemples. L'urbanisation entraine des effets aussi bien positifs que négatifs dans les villes. En effet, l'urbanisation est le résultat de la forte croissance démographique qui s'accompagne d'une demande de logements et donc d'espace à bâtir (K. D. BRENOUM *et al.,* 2015, p. 119). La terre devient ainsi un sujet de convoitise, ce qui entraine des problèmes fonciers lorsqu'elle n'est pas gérée de façon efficiente. L'État ivoirien à travers la mise en place de l'AFOR et l'instauration de l'ACD a tenté d'anticiper la recrudescence des conflits fonciers (Banque Mondiale, 2019, p. 50). Des émissions télé ont été diffusées telles que « l'habitat à la une » ainsi que des sensibilisations ont été effectué pour réduire les conflits fonciers. Malgré tous les efforts consentis par l'Etat et l'ensemble de ses partenaires, l'on constate que les conflits fonciers dans les villes persistent.

La ville de Botro n'est pas restée en marge de ce phénomène. Récemment, cette ville a rencontré des problèmes fonciers dus à la croissance de son espace urbain et aux différends entre les communautés villageoises et certaines familles de la ville. Dès lors, quelles sont les incidences et les stratégies de résolution des conflits fonciers dans la ville de Botro ?

Cet article se propose de montrer d'une part les incidences des conflits fonciers dans la ville de Botro et d'autre part d'analyser les stratégies de résolution de ces conflits adoptées par les autorités municipales et les communautés villageoises.

1. Méthodologie

1.1. Présentation de la zone d'étude

La ville de Botro est située dans la région du Gbêkê, sur l'axe routier Marabadiassa- Bouaké plus précisément à 32 km de la ville de Bouaké. Elle fait partie du département et de la sous-préfecture du même nom. Cette localité urbaine s'étend sur une superficie d'environ 300 km² (figure 1).

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

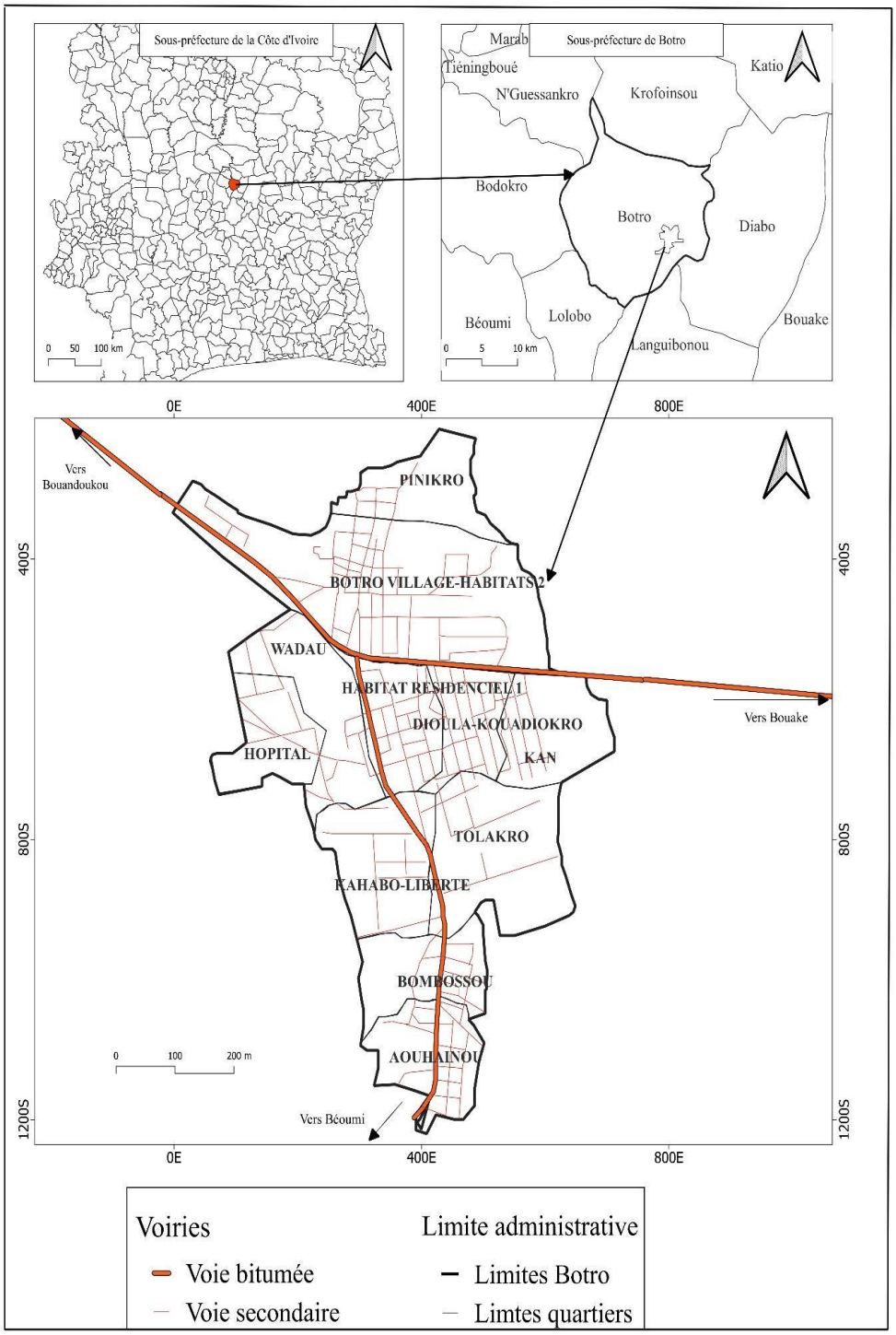

Source : Open Streets Map, 2024 *Auteur : GNANKOUEN Anicet, 2024*

1.2. Matériels et méthodes

Cette étude s'appuie sur une recherche documentaire qui a été menée dans les bibliothèques du Centre Culturel Jacques AKA (CCJA) et de l'université Alassane OUATTARA ainsi qu'au service des archives de la Mairie de Botro. L'outil internet a été également d'un apport indéniable au niveau des recherches documentaires. En outre, les documents statistiques relatifs

aux données sociodémographiques des différents recensements de l'Institut National de la Statistique (INS) de 2021 ont été utilisés pour la détermination de la taille de l'échantillon. Cette recherche documentaire a été complétée par une enquête de terrain qui s'est déroulée du 08 avril au 15 mai 2024 dans la ville de Botro. Elle s'est articulée autour de l'observation sur le terrain, des entretiens et des questionnaires. Pour l'observation directe, une carte de repérage, un bloc-notes et un appareil photographique pour les prises de vue ont été utilisés. Concernant les entretiens, ils ont été réalisés à l'aide d'un guide d'entretien auprès du Directeur de la construction et de l'urbanisme de Bouaké couvant la zone de Botro, du chef des services technique de la mairie, des notables de la cour royale de Botro et des chefs de communautés de la ville. Ces entretiens ont permis d'avoir des informations sur les zones faisant l'objet de conflit ainsi que leur mode de résolution. Au niveau de l'enquête par questionnaire, elle a été effectuée à partir d'un échantillon obtenu grâce à la formule statistique proposée par A. EL MARHOUM (2019, p. 11) :

$$n = \frac{Z^2(PQ)\,N}{[e^2\,(N-1) + Z^2(PQ)]}$$

Avec :

n = Taille de l'échantillon ; N = Taille de la population mère ; Z = Coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance) ; e = Marge d'erreur ; P = Proportion de ménages supposés avoir les caractères recherchés. Cette proportion variante entre 0,0 et 1 est une probabilité d'occurrence d'un événement. Dans le cas où l'on ne dispose d'aucune valeur de cette proportion, celle-ci est fixée à 50 % (0,5) ; Q = 1 – P.

Au niveau de l'application de la formule, on présume que P = 0,50 donc Q = 0,50. Ainsi, à un niveau de confiance de 95 %, Z= 1,96 et la marge d'erreur e = 0,05.

$$n = \frac{(1{,}96)^2\,(0{,}5)\,(0{,}5) \times 1\,462}{(0{,}05)^2\,(1\,462-1) + (1{,}96)^2(0{,}5)\,(0{,}5)}$$

$$n = 304$$

À un niveau de confiance de 95 %, la taille minimale de ménages représentatifs est estimée à 320. Selon H. GUMACHIAN *et al.* (2000, p. 346), pour compenser la perte anticipée, il importe de multiplier la taille de l'échantillon par l'inverse des taux de réponses. Dans le cadre de cette

étude, on estime le taux de réponse à 90 %, alors la taille de l'échantillon corrigée est : n*= (304) x (100/90) = 338.

Pour déterminer la proportion des ménages à enquêter par quartier, la formule suivante a été utilisée.

$$\text{Proportion des ménages} = \frac{\text{Nombre de ménages représentatifs}}{\text{Nombre de ménages total}}$$

$$\text{Proportion des ménages} = \frac{338}{1\,462} = 0{,}231190$$

Proportion des ménages = 23,1190 %

Nombre de ménage à enquêter = Proportion des ménages x Nombre de ménages

Par exemple, pour le quartier Aouhainou, on a :

Nombre de ménages à enquêter = 119 x 0,231190 = 28

Les différents résultats obtenus sont consignés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Récapitulatif du plan d'échantillonnage

Nom des quartiers	**Nombre total de ménage**	**Nombre de ménages enquêté**
Aouhainou	119	28
Bombossou	88	20
Botro village Habitats 2	261	60
Dioula-Kouadiokro	193	45
Habitas résidentiel 1	226	52
Kanab-Liberté	130	30
Kan	125	29
Pinikro	62	14
Tolakro	155	36
Wadau	65	15
Hôpital	38	9
TOTAL	1 462	338

Source : INS-RGPH, 2021, Enquêtes de terrain, 2024

Le questionnaire a été administré au chef de ménage ou à défaut sa conjointe. Pour la distribution du questionnaire, un pas de sondage aléatoire minimal de 10 lots entre deux ménages a été déterminé en vue d'assurer une meilleure couverture géographique de l'espace d'étude. Les données recueillies ont été traitées à l'aide de divers outils. Le logiciel Sphinx Plus² a permis d'effectuer un dépouillement automatique des données issues de l'enquête par

questionnaire. Quant logiciel Microsoft Excel, il a permis de présenter les données obtenues sous forme de tableaux et de graphiques. Le traitement cartographique, a été effectué à l'aide des logiciels Arc Map 10.2.

2. Résultats

2.1. Effets sociaux et économiques des conflits fonciers dans la ville de Botro

L'insécurité foncière compromet la cohésion sociale, aggrave les inégalités et retarde l'investissement. En Côte d'Ivoire, comme partout ailleurs la terre est la ressource au cœur de tout processus de développement. Les différentes formes de conflits liés notamment à l'incertitude qui pèse sur les droits de propriété et d'accès à la terre compromettent les investissements.

2.1.1. Dégradation des relations sociales comme conséquence des conflits fonciers

Les conflits fonciers dans la ville de Botro fragilisent la cohésion sociale entre les différentes populations. La figure 2 présente les proportions de l'état des relations sociales au sein de la ville de Botro.

Figure 2 : Etat des relations sociales au sein de la ville de Botro

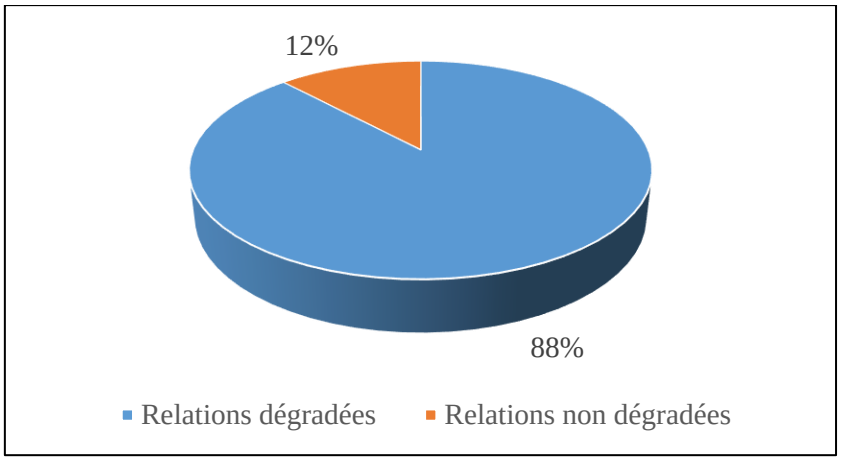

Source : Enquêtes de terrain, 2024

La figure 2 montre que 88% des personnes enquêtés affirme que les conflits fonciers ont conduit à la dégradation des relations sociales. Cependant, 12% affirment que les conflits fonciers n'ont pas affectés leurs relations. Le nombre de conflits fonciers enregistrés dans la commune explique la forte proportion de dégradations des relations sociales. En effet, les conflits fonciers se traduisent par les mésententes (la colère et la haine) entre les membres d'une même famille, de deux familles et de deux villages englobés par la ville. Cette situation engendre un fossé entre les populations dont les conséquences se font sentir à travers la fragilisation de la cohésion sociale.

2.1.2. Botro, une ville au paysage inachevé

La ville de Botro présente une urbanisation inachevée. En effet, la présence de nombreuses friches dans la ville le démontre (photo 1).

Photo 1 : Un paysage urbain inachevé dans le quartier résidentiel 1

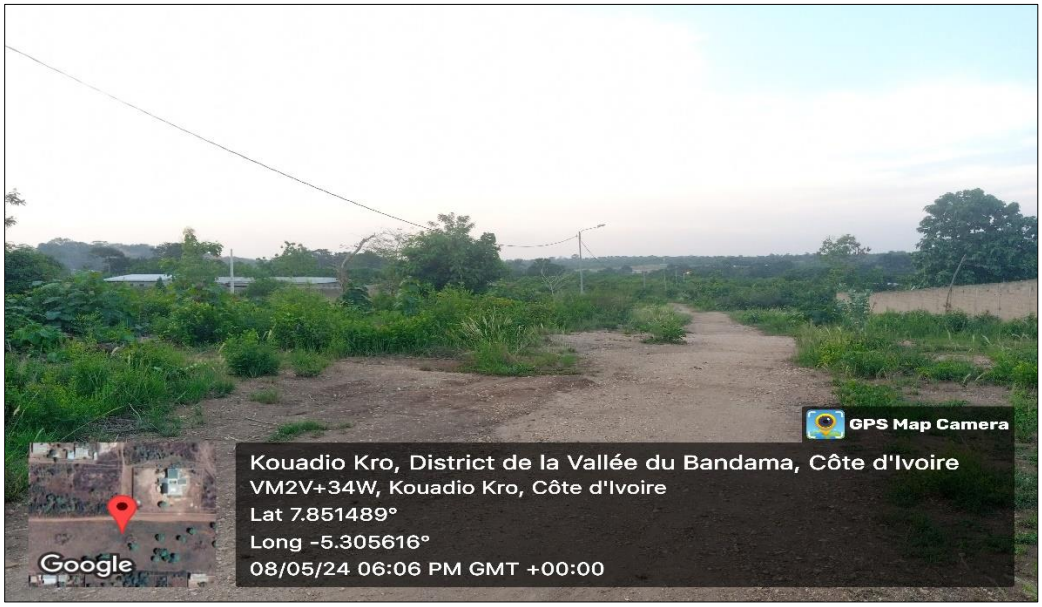

Prise de vue : GNANKOUEN Anicet, 2024

La décennie de crise militaro-politique (2002-2011) qu'a connu la Côte d'Ivoire à participer au retard capital du développement de Botro. Les conséquences de cette guerre sont l'abandon des maisons, le pillage des structures de l'Etat, la destruction de biens matériels de l'Etat et de la population, etc. De plus, la présence de nombreuses friches est la conséquence de cette guerre. De même les lots qui ont été sujet de conflits fonciers sont inaccessible d'où la présence de plusieurs maisons inachevées.

2.1.3. Insécurité foncière un frein au développement local dans la ville de Botro

Les conséquences de l'insécurité foncière sur l'aménagement de l'espace de la ville sont de loin les plus importants car les effets sont directement perceptibles sur le terrain, surtout en ce qui concerne les investissements. La figure 3 présente la proportion des populations selon le niveau de crainte.

Il en ressort que 67% des personnes enquêtées affirment avoir la crainte d'investir surtout dans la construction de logement. 33% des personnes enquêtés affirment ne pas être retissant. La recrudescence des conflits fonciers sans solution constitue un facteur explicatif de cet état de fait. Cependant, les personnes non retissant ne disposent pas de fonds pour investir et sont originaires de la ville. L'accès au sol est encore sous forte influence coutumière, ce qui limite déjà la planification. Il n'est donc pas surprenant de constater qu'il existe une insuffisance d'équipements et un manque d'infrastructure routière dans la ville de Botro.

Figure 3 : Niveau de crainte des populations dans la ville de Botro

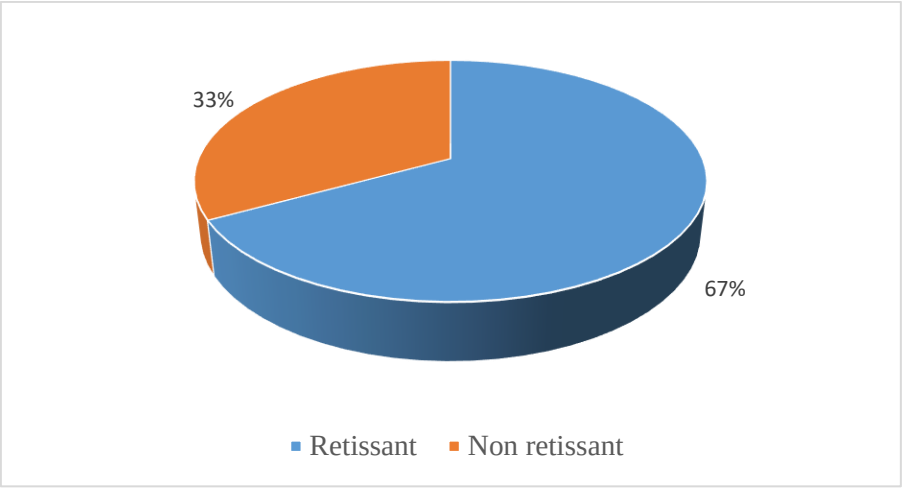

Source : Enquêtes de terrain, 2024

2.1.4. Pertes de biens matériels, conséquences des conflits fonciers dans la ville de Botro

Les conflits fonciers entrainent des pertes de biens matériels et parfois en vie humaine. La figure 4 présente la proportion des pertes de biens matériels à l'échelle de la ville de Botro.

Figure 4 : Répartition des dégâts subis à l'échelle de la ville de Botro

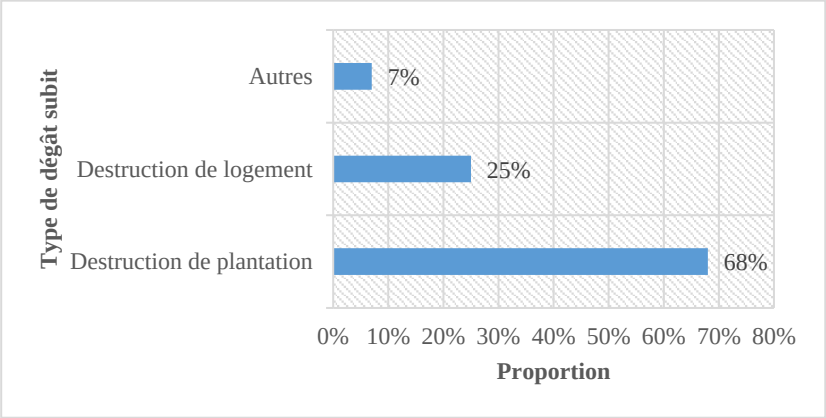

Source : Enquêtes de terrain, 2024

La destruction des plantations représentent 68% des dégâts engendrés par les conflits fonciers. La destruction des logements occupe 25% des dégâts contre 7% pour les autres. Cette prédominance de la destruction des plantations s'explique par la présence de la forte population agricole dans la ville. Quant à la destruction de logement, elle est concentrée dans certains quartiers de la ville. Par ailleurs, les autres pertes de biens matériels sont la perte des engins.

2.2. Stratégies de gestion des conflits fonciers dans la ville de Botro, un processus faisant intervenir une multitude d'acteurs

Deux modes de gestion des conflits fonciers sont mis en place au niveau de la ville de Botro. Il s'agit du système administratif, représenté par la commune de Botro et du système coutumier incarné par la cour royale. Toutefois, l'affaire peut aboutir à la justice si aucune solution satisfaisante pour les parties en conflit n'est trouvée à l'amiable.

2.2.1. Commune de Botro, une entité intervenant dans la résolution des conflits fonciers

La première entité administrative responsable du développement de la ville est la commune. Cette entité est dotée des compétences de l'Etat, lui permettant de substituer les entités déconcentrées dans la résolution des conflits fonciers. Au vu de cette compétence, le Conseil municipal, organe délibérant de la commune, a contribué à résoudre les conflits fonciers. Le mode de résolution des conflits le plus priorisé est le dialogue. La figure 5 montre le processus de gestion de conflits au niveau des autorités communales de Botro.

Figure 5 : Processus de gestion de conflits au niveau des autorités communales

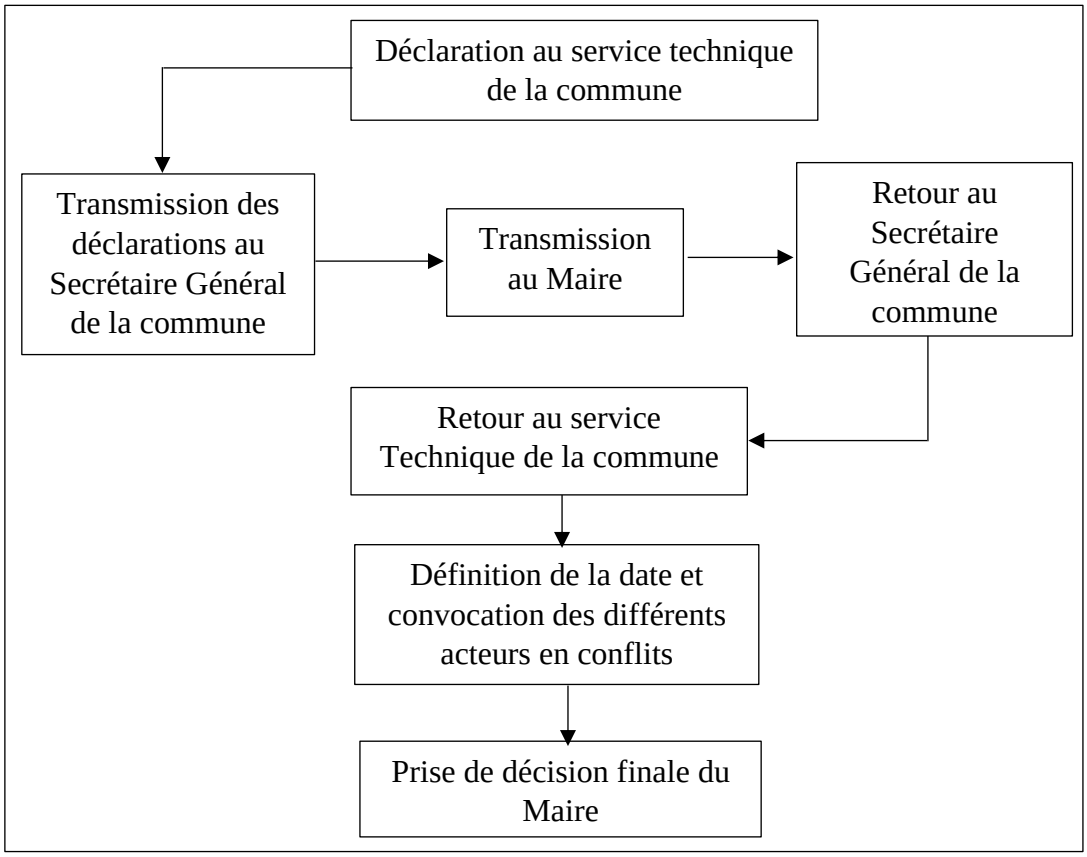

Source : Commune de Botro, 2024

La gestion des conflits fonciers au niveau des autorités communales débute par la déclaration desdits conflits au service technique de la mairie. Le dossier est par la suite transmis au

secrétaire générale de la commune puis au Maire. Après la transmission au Maire et l'analyse par celui-ci, un retour est effectué au Secrétaire général de la commune. Celui-ci à son tour retransmet la déclaration au chef des services techniques qui se charge de convoquer les différents acteurs en conflits. Le jour de la résolution, le point de vue des différentes parties sont exposés devant le maire et ses adjoints. Après écoute le maire annonce la décision finale.

2.2.2. Résolution des conflits fonciers au niveau coutumier

Le mode de gestion des conflits suit une procédure bien établie que chaque acteur doit respecter. La figure 6 montre la résolution coutumière des conflits fonciers à l'échelle de la commune.

Figure 6 : Processus de résolution coutumière des conflits fonciers dans la ville de Botro

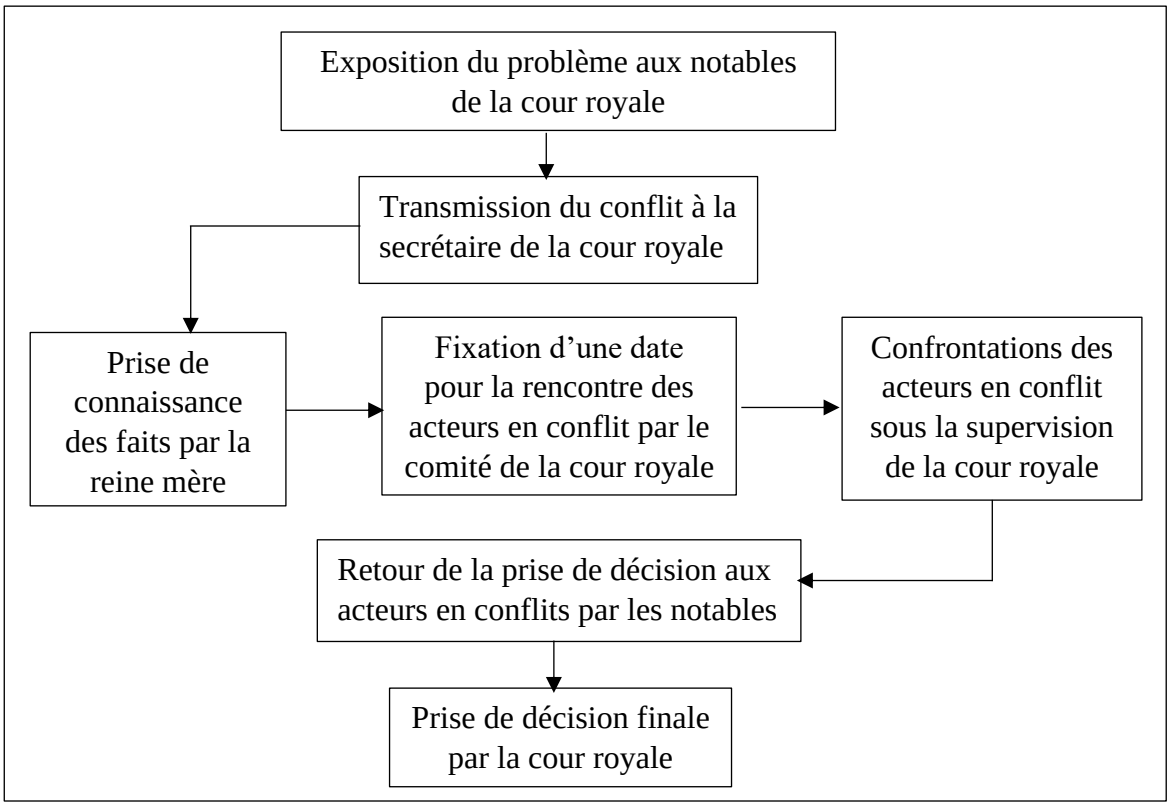

Source : Secrétariat de la cour royale, 2024

Le processus de gestion des conflits fonciers au niveau coutumier consiste dans un premier temps à l'exposition du problème par les différents acteurs en conflit aux notables de la cour royale. La seconde étape consiste à la transmission du conflit à la secrétaire de la cour royale. Après cette transmission, la cour royale prend acte à travers la prise de connaissance des faits par la reine. Par la suite, une date est fixée pour la rencontre des acteurs en conflit par le comité de la cour royale afin qu'il y ait une confrontation des acteurs. Cette confrontation est faite sous la supervision de la cour royale. Après cette étape, les notables prennent la décision par rapport aux acteurs en conflits et laquelle décision est rendue par la cour royale.

3. Discussion

De cette étude, il ressort que les conflits fonciers dans la ville de Botro ont une incidence au niveau social et économique. Elles se manifestent par la dégradation des relations sociales, la perte de biens matériels, l'insécurité foncière et le foisonnement des friches urbaines donnant une allure de paysage inachevé à la ville. Ces résultats confirment ceux obtenus par J-C.A. OSSEPE (2017, p. 180), dans la ville d'Abidjan. Pour cet auteur, les conséquences des conflits fonciers urbains s'observent à trois niveaux : économique, politique et social. Il soutient que les conflits fonciers participent à l'appauvrissement des populations en ce sens que lors des mauvaises transactions foncières, les victimes perdent généralement toutes leurs économies. Aussi, le règlement de ces conflits à travers les tribunaux peut s'avérer long et onéreux pour les victimes. Au plan politique, les conflits fonciers débouchent sur l'insécurité foncière, des affrontements entre individus, communautés ou groupes. Concernant les incidences sociales, elles se révèlent par la destruction des biens immobiliers et les inégalités sur les rapports sociaux. Dans le territoire de Niambézaria, les résultats de l'étude menée par A. J. M. L. T. ADJI *et al.* (2024, p. 45-51) ont permis d'aboutir à des résultats similaires. Selon eux, les conflits fonciers ont abouti à des affrontements meurtriers entre les peuples autochtones, allochtones et allogènes. Ils se manifestent également par une insécurité liée aux multiples menaces de morts et par des destructions de plantation. Cette situation est également décrite par B. MINANI *et al.* (2013, p. 81). A partir des résultats obtenus à l'échelle de la province de Kirundo au Burundi. Ces auteurs ont relevé que les conflits fonciers ont des impacts négatifs sur la production agronomique et économique ainsi que sur la vie sociale. D'autres corollaires de ces conflits fonciers observés dans cette région sont des tueries, des haines entre les parties conflictuelles et des emprisonnements qui en sont les résultats.

Le second résultat obtenu dans cette étude a permis de montrer que dans la résolution des conflits fonciers urbains à Botro, le mode de résolution priorisé est le dialogue. Les acteurs en conflit sollicitent les autorités municipales ou les autorités coutumières pour la résolution de leur conflit. Ce résultat est confirmé par H. DI ROBERTO (2021, p. 44) dans le cadre des hautes terres à Madagascar. Il affirme que les parties prenantes des conflits peuvent mobiliser plusieurs instances afin de les aider à résoudre leur litige. Les autorités locales élues (fokontany ou chef de village, mairie) ainsi que les personnes âgées de chaque famille sont particulièrement sollicitées. Elles organisent des réunions dans lesquelles sont conviées au moins les personnes en litige et quelques témoins et elles parviennent généralement à résoudre le conflit ou à apaiser les tensions. La famille (élargie), le fokontany et la commune sont les principales instances de résolution. Elles interviennent séparément ou ensemble pour tenter de résoudre un litige. Au

niveau de la ville d'Arrah, T. GOZE (2023, p. 214) abouti à des résultats similaires. Il relève qu'à l'échelle de cette ville, la gestion des conflits entre les différentes parties concernées diffère en fonction de la nature des conflits et des statuts des acteurs. Trois mécanismes de gestion des conflits ont été identifiés dans la ville. Les mécanismes coutumiers, les mécanismes modernes et les règlements à l'amiable. Les règles coutumières de gestion héritées des générations précédentes apportent quelques innovations dans le règlement des conflits. Le soin est laissé au chef et à ses notables avec l'aval du doyen du village plus représentatif au niveau politique de déterminer les modalités de résolution de ces problèmes fonciers qui sont sources de discordes aux seins des lignages en particulier et mettent à mal la cohésion sociale dans la commune. En cas de conflits, les acteurs ont également recours aux instances judiciaires modernes pour la résolution lorsque ceux-ci n'ont pas trouvé satisfaction auprès des autorités coutumières. Cette situation est également décrite par K. D. BRENOUM *et al.* (2015, p. 134). A partir des résultats obtenus à l'échelle de la ville de Korhogo, ces auteurs notent que les modes de règlement varient en fonction de la nature des problèmes et des autorités sollicitées également. Les autorités mandatées par l'Etat ivoirien pour le règlement des litiges fonciers sont les autorités administratives déconcentrées et décentralisées. Ces autorités sont épaulées dans leur tâche par les autorités coutumières dans la mesure où ce sont elles qui maîtrisent le mieux l'histoire du peuplement et donc des terres de leur localité.

Conclusion

Les conflits fonciers ont de nombreuses conséquences dans la ville de Botro. Ces conflits engendrent une dégradation des relations sociales. Par ailleurs au niveau économique, on assiste à la perte de biens matériels et la baisse des revenus. Les autorités locales, confrontées à des défis fonciers complexes, ont mis en œuvre des modes de gestion innovants et intégrés. Ces méthodes s'appuient sur une synergie entre le système administratif, représenté par la commune de Botro et le système coutumier incarné par la cour royale. Cette dualité de gestion permet de concilier modernité et tradition, offrant ainsi une réponse adaptée aux enjeux contemporains de la gestion foncière. L'administration municipale, avec ses procédures formelles et son cadre réglementaire, assure la légitimité et la transparence des transactions foncières. Parallèlement, la cour royale, gardienne des us et coutumes, veille au respect des droits ancestraux et à la préservation de l'harmonie sociale.

Références Bibliographiques

ADJI Adou Jean Marc Le Thoi, GUEDE One Enoc et KOUASSI Konan, 2024, « Effets induits des conflits fonciers dans la sous-préfecture de Niambézaria (Côte d'Ivoire) », in *Collection recherches et regards d'Afrique*, vol 3, n° 7, p. 32-58.

BANQUE MONDIALE, 2016, *Cadre d'analyse de la gouvernance foncière de la Côte d'Ivoire*, Banque Mondiale, Washington, 186 p.

BRENOUM Kouakou David, DIABAGATE Abou, GOGBE Téré, COULIBALY Zana Souleymane, 2015, « Les conflits fonciers dans la ville de Korhogo », in *Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô*, n° 19, p. 118-137.

DI ROBERTO Hadrien, 2021, *Les conflits fonciers et leur résolution à l'échelle locale dans un contexte de marchandisation de la terre. Une étude de cas dans les Hautes Terres à Madagascar*, CIRAD, Comité Technique Foncier et Développement (AFD-MEAE), Paris, 91 p.

EL MARHOUM Adil, 2019, *Cours échantillonnage et estimation*, Rabat, Université Mohammed V Rabat, Département des Sciences Economiques, 101 p.

GOZE Thomas, EVIAR Ohomon Bernard, KONIN Oi Konin Antoine, 2023, « La gouvernance foncière et son impact sur le développement de la ville d'Arrah (centre-est de la Côte d'Ivoire) », in *Quest Journals, Journal of Research in Humanities and Social Science*, Volume 11, n°10, p. 207-220.

GUMUCHIAN Hervé, MAROIS Claude, FEVRE Véronique, 2000, *Initiation à la recherche en géographie : Aménagement territorial, environnement*, Montréal, Presse de l'Université de Montréal, Economica, 425 p.

KASAGWE Shamurho Marcellin et FATIMA Avoki Alliance, 2022, « Résolution des conflits fonciers persistants dans le territoire de Kabare, Sud-Kivu (RD Congo) : l'apport des modes extrajudiciaires dans le groupement de Cirunga », *Revue Internationale du Chercheur*, Volume 3, Numéro 3, p. 965 – 989.

KOUTOUA Amon Jean-Pierre, ALOKO N'Guessan Jérôme, LOBA Akou Don Franck Valéry, 2017, « La gestion du foncier au centre des conflits entre autochtones et migrants à Abouabou au sud-est de la Côte d'Ivoire » in *Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique*, n°49, p. 6477-6488.

MINANI Bonaventure, RUREMA Déo-Guide et LEBAILLY Philippe, 2013, « Etude analytique de l'agriculture familiale au Burundi : impact des conflits fonciers sur le développement socio-économique des exploitants agricoles de la province de Kirundo » in *L'Afrique des grands lacs*, p. 63-82.

Ministère du plan et du développement, 2022, *Recensement général de la population et de l'habitat 2021 : Résultats globaux définitifs*, INS, Abidjan, 8 p.

OSSEPE Akossi Jean-Claude, 2017, *Les conflits fonciers en milieu urbain de Côte d'Ivoire : l'exemple de la ville d'Abidjan*, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, IGT, Thèse unique de Doctorat en sociologie, 370 p.

Auteur

[1]Assistant, Labo Ville Société et Territoire, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), agnankouen@gmail.com